

Parc naturel régional

de

Camargue



Rapport d'activités Sites Natura 2000 « Camargue »

ZSC FR 9301592
ZPS FR 9310019

MARS 2022 – DECEMBRE 2022



Table des matières

LE SITE NATURA 2000 ET LE DOCOB	4
L'ANIMATION	8
1. Gestion des habitats et des espèces et contractualisation	9
1.1. Animation des contrats Natura 2000	9
1.2. Animation des MAEC	11
1.3. Animation pour la gestion avec d'autres outils financier	11
2. Evaluation des incidences.....	12
2.1. L'accompagnement des porteurs de projets et les échanges avec les services de l'état	12
2.2. L'accompagnement des collectivités dans le cadre de la réalisation de documents d'urbanisme	13
2.3. L'accompagnement des organisateurs du Grand Raid Camargue dans le cadre de la charte des manifestations éco responsables du Parc naturel régional de Camargue.....	13
2.4. La veille relative aux infractions environnementales	13
3. Suivis et études scientifiques et techniques.....	15
3.1. Suivis et études réalisés en régie.....	15
3.2. Suivis et études sous traités	17
3.3. Etudes diverses suivies	17
4. Information, communication et sensibilisation.....	18
4.1. Outils de communication.....	18
4.2. Médias.....	19
4.3. Réunions et événementiel	21
5. Gouvernance du site	23
5.1. Gouvernance.....	23
5.2. Elaboration du volet marin du DOCOB Camargue.....	23
5.3. Vie du réseau	24
6. Gestion administrative et financière.....	25
6.1. Ingénierie financière	25
6.2. Facturation à la DDTM.....	25
6.3. Formations et séminaires	25
6.4. Autres.....	25
7. Synthèse	27

Table des illustrations

Tableau 1 : Objectifs de gestion sur le site Natura 2000 "Camargue"	6
Tableau 2 : Objectifs de conservation sur le site Natura 2000 "Camargue"	7
Tableau 3 : Contrats Natura 2000 sur le site "Camargue"	9
Figure 1 : Ilot à la Palissade restauré grâce au CN sable coquillé.....	10
Figure 2 : Nouvelle martelière dans le cadre du CN au Mas de la Cure	10
Figure 3 : Ilot de nidification + clôture créés sur la baisse de Chabrier	10
Figure 4 : Site du projet de canalisation entre le Paty et les Saintes.....	14
Figure 5 : Grand Raid de Camargue 2022	14
Figure 6 : Travaux sur le canal de Rousty	14
Figure 7 : Charte des manifestations écoresponsables signée avec le GRC pour l'année 2022.....	14
Figure 8 : Guide méthodologique de référence pour la mise en place de l'étude de l'habitat 1150-2*... 15	15
Figure 9 : Déchets observés sur la plage de Brasinvert - 27/04/2022.....	15
Figure 10 : Suivi ornitho sur le site de Brasinvert – Mars 2022	16
Figure 11 : Couverture de la lettre d'information n°7	18
Figure 12 : Parcelle lauréate.....	18
Figure 13 : Remise des prix du concours local – 04/11/2022	18
Figure 14 : Stand d'information lors du Grand Raid de Camargue – 29/10/2022	21
Figure 15 : Page de couverture du programme d'animation du PNR de Camargue 2023.....	21
Figure 18 : Formation prise de poste - Chargé de mission Natura 2000 (14/06/2022)	26
Figure 16 : Réunion des chargés de missions Natura 2000 des Bouches-du-Rhône (14/11/2022)	26
Figure 17 : Formation LPO (29/11/2022)	26

LE SITE NATURA 2000 ET LE DOCOB

La Zone Spéciale de Conservation (ZSC) FR 9301592 proposée au titre de la directive « Habitats Faune Flore » et la Zone de Protection Spéciale (ZPS) FR 9310010, proposée au titre de la directive « Oiseaux » et toutes deux dénommées « Camargue » ont été respectivement désignées par arrêté du Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable le 26 juin 2014 et le 3 octobre 2003.

Le DOCOB des sites Natura 2000 « Camargue » a été réalisé par le Parc naturel régional de Camargue sous la responsabilité du Préfet de Département, en concertation avec les partenaires locaux concernés. Il a été validé en comité de pilotage le 10 octobre 2011 et approuvé par arrêté préfectoral le 6 décembre 2011.

Le Syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional de Camargue anime le DOCOB de ces deux sites depuis cette date.

Mr Pierre RAVIOL, adjoint au Maire d'Arles et Mr André GROSSET, représentant du Préfet maritime sont élus co-Président lors du comité de pilotage du 11 Octobre 2022.

RAPPEL DES ENJEUX ET OBJECTIFS DU DOCOB

Quatre enjeux majeurs de conservation ont été définis sur les sites Natura 2000 « Camargue » :

- Maintenir ou restaurer l'hétérogénéité des zones humides camarguaises ;
- Assurer la protection et la gestion des habitats sensibles à l'extérieur des sites protégés du delta ;
- Optimiser les potentialités marines du delta du Rhône ;
- Soutenir les activités socio-économiques traditionnelles en favorisant des pratiques extensives.

Afin de poursuivre l'objectif principal que constitue le maintien ou le retour du bon état de conservation des habitats et espèces d'intérêt communautaire, cinq objectifs principaux ont été définis pour ce site :

- Améliorer les connaissances sur les habitats et espèces d'intérêt communautaire du site ;
- Préserver les secteurs sensibles et les zones importantes pour les habitats et espèces d'intérêt communautaire ;
- Mettre en place ou pérenniser une gestion favorable aux habitats et espèces d'intérêt communautaire ou des milieux attenants ;

- Restaurer les milieux favorables aux habitats et espèces d'intérêt communautaire ;
- Communiquer sur les habitats et espèces d'intérêt communautaire et leurs sensibilités.

Le tableau suivant présente l'ensemble des objectifs de gestion définis pour le site :

N° d'objectif de gestion	Intitulé
Améliorer les connaissances sur les habitats et espèces d'intérêt communautaire du site	
1	Améliorer les connaissances générales des espèces et habitats d'intérêt communautaire et préciser leur état de conservation sur le delta
2	Suivre et approfondir les connaissances sur les habitats et espèces maritimes
3	Mieux connaître le rôle de nurserie du Golfe de Beauduc
4	Suivre l'impact de la démoustication en Camargue
5	Identifier les corridors biologiques prioritaires, puis secondaires, des noyaux de populations d'espèces de l'annexe 2 de la DH (Cistude et Chiroptères notamment)
Préserver les secteurs sensibles et les zones importantes pour les habitats et espèces d'intérêt communautaire	
6	Proscrire les interventions mécaniques lourdes et préjudiciables à l'état de conservation des habitats et espèces d'intérêt communautaire ou patrimonial
7	Intégrer le plus en amont possible la conservation des habitats et espèces d'intérêt communautaire dans les projets d'aménagements
8	Préserver les corridors biologiques entre les noyaux de populations nécessiteuses (Cistude et Chiroptères notamment)
9	Maintenir les mosaïques d'habitats d'intérêt communautaire à l'échelle du delta
10	Maintenir de grandes unités fonctionnelles de roselières
11	Préserver le rôle de nurserie du Golfe de Beauduc
12	Sanctionner le chalutage illégal, optimiser la protection fonctionnelle du golfe de Beauduc (création d'une réserve marine) et protéger les herbiers de zostères
13	Eviter tout aménagement littoral perturbant le transit sédimentaire et les habitats littoraux et marins
14	Proscrire la circulation des 4x4, quads et motos sur les espaces littoraux sensibles
15	Maintenir ponctuellement les faiblesses structurelles du cordon dunaires et les graus naturels existants
16	Mettre en défens les sites de nidification de l'avifaune sensible notamment contre le dérangement et la prédation
17	Mettre en défens et protéger les sites de reproduction sensibles (Cistude et Chiroptères notamment)
18	Mettre en défens les zones d'habitats ou d'habitats d'espèces à haute valeur écologique et patrimoniale
19	Promouvoir le classement en EBC des secteurs boisés pour favoriser des habitats en forte diminution dans le delta
20	Prendre en compte les ripisylves dans les politiques de protection contre les inondations
21	Maintenir les boisements en bordures de plans d'eau, de roubines et de canaux
22	Favoriser la sénescence des boisements (ripisylves et pinèdes notamment)
23	Maintenir les berges naturelles fluviales et lagunaires
24	Maintenir l'activité salicole sur les milieux halophiles voués à cette activité
25	Maintenir et surveiller la topographie des montilles dunaires
26	Favoriser une gestion non interventionniste sur les très localisées mégaphorbiaies camarguaises

Mettre en place ou pérenniser une gestion favorable aux habitats et espèces d'intérêt communautaire ou des milieux attenants	
27	Maintenir une mise en eau printanière pour les oiseaux paludicoles sur les secteurs favorables
28	Maintenir l'équilibre hydrologique naturel sur les secteurs favorables (salinité, hydro-périodes...)
29	Diminuer les intrants d'origine agricole dans les milieux naturels
30	Développer la mise en œuvre de plans de gestion hydrologiques concertés locaux intégrant les objectifs de gestion des zones humides et des habitats d'intérêt communautaire
31	Maintenir un pâturage équilibré sur les milieux ouverts et menacés de fermeture
32	Maintenir des pratiques extensives et traditionnelles et éviter toute intensification des pratiques agricoles
33	Innover et proposer des modes de gestion des parcelles attractifs et favorable à la nidification de la Glaréole à collier
34	Favoriser les traitements bovins antiparasitaires non nocifs pour l'entomofaune
35	Réorganiser la fréquentation côtière pour maîtriser les impacts sur les habitats et espèces
36	Intensifier les programmes de renforcement du cordon dunaire sur les zones de recul littoral ou de perte d'habitats dunaires
37	Eviter le nettoyage mécanique des plages
38	Organiser des opérations de limitation des populations de Goéland leucopnée
39	Développer une synergie entre conservation des habitats et espèces d'intérêt communautaire et les activités potentiellement dangereuses
40	Limiter la mortalité des infrastructures anthropiques (routes, pompes etc.) sur les différentes espèces d'intérêt communautaires concernées (Chiroptères, Cistudes ...)
41	Mettre en œuvre la Charte forestière du PNR Camargue en développant notamment l'élaboration de Plans Simples de Gestion sur les espaces boisés, et notamment littoraux
42	Elaborer un cahier des charges type d'entretien des canaux et roubines intégrant la conservation des espèces patrimoniales
43	Limiter la prolifération des espèces invasives (sur les zones non touchées prioritairement)
Restaurer les milieux favorables aux habitats et espèces d'intérêt communautaire	
44	Améliorer de la qualité de l'eau et des sédiments des bras du Rhône et dans le delta
45	Restaurer les variations hydrologiques naturelles sur des secteurs sans enjeux majeurs pour les oiseaux paludicoles nicheurs
46	Restaurer les berges fluviales et lagunaires
47	Aménager de nouveaux sites de nidification pour les oiseaux nicheurs coloniaux
48	Restreindre les éclairages nocturnes sur les bâtiments favorables aux chiroptères
49	Restaurer les corridors biologiques entre les noyaux de populations d'espèces d'intérêt communautaire de l'annexe 2 de la DH (Cistude et Chiroptères notamment)
50	Reconstituer de grandes unités de roselières sur les secteurs favorables et/ou dégradés
51	Reconstituer des boisements en bordures de plans d'eau, de roubines et de canaux sur les secteurs favorables et/ou dégradés
52	Lancer des opérations mécaniques d'entretien ou d'ouverture d'habitats d'intérêt communautaire dégradés sur les secteurs fermés ou en cours de fermeture puis installer un pâturage équilibré
53	Lutter contre les espèces invasives installées dans les secteurs prioritaires
Communiquer sur les habitats et espèces d'intérêt communautaire et leurs sensibilités	
54	Mettre en œuvre des campagnes de sensibilisation sur la fragilité des milieux et/ou espèces, sur les zones de conflits d'usages en priorité
55	Promouvoir le cahier des charges type d'entretien des canaux et roubines intégrant la conservation des espèces patrimoniales

Tableau 1 : Objectifs de gestion sur le site Natura 2000 "Camargue"

Les objectifs de conservation ont été définis et hiérarchisés de la manière suivante :

<p style="writing-mode: vertical-rl; transform: rotate(180deg);">OBJECTIFS DE PRIORITE TRÈS FORTE</p>	<p>OC Préserver et améliorer l'état de conservation des habitats d'intérêt communautaire OC 3 – Habitats lagunaires OC 4 - Habitats halophiles OC 5 – Habitats dunaires OC 6- Habitats palustres OC 7- Habitats de pelouses</p> <p>OC Conservation des habitats d'oiseaux de l'annexe 1 de la Directive « Oiseaux » OC 14 – Habitats favorables aux laro-limicoles OC 15 – Habitats favorables aux oiseaux paludicoles</p> <p>OC Conservation des habitats de vertébrés de l'annexe 2 de la Directive « Habitats » OC 18 – Habitats favorables à la Cistude d'Europe OC 21 – Habitats favorables aux Chiroptères</p> <p>OC Objectifs de conservation transversaux OC 23- Adopter un schéma de protection du trait de côte à l'échelle de l'unité sédimentaire</p>
<p style="writing-mode: vertical-rl; transform: rotate(180deg);">OBJECTIFS DE PRIORITE FORTE</p>	<p>OC Préserver et améliorer l'état de conservation des habitats d'intérêt communautaire OC 1 –Habitats marins OC 2 – Habitats littoraux OC 8 – Habitats prairiaux humides OC 10 – Ripisylves</p> <p>OC Conservation des habitats d'oiseaux de l'annexe 1 de la Directive « Oiseaux » OC 11 – Optimiser les conditions d'accueil générales de l'avifaune en Camargue OC 13- Habitats favorables aux oiseaux arboricoles</p> <p>OC Conservation des habitats de vertébrés de l'annexe 2 de la Directive « Habitats » OC 20 – Suivi standardisé du retour de la Loutre OC 22 – Habitats favorables aux poissons</p> <p>OC Objectifs de conservation transversaux OC 24 – Veille et lutte planifiée contre l'envahissement par les espèces végétales et animales introduites OC 25 – Suivi scientifique des habitats et espèce d'intérêt communautaire OC 27 – Proposer une modification des périmètres du site NATURA 2000</p>
<p style="writing-mode: vertical-rl; transform: rotate(180deg);">OBJECTIFS DE PRIORITE MOYENNE</p>	<p>OC Conservation des habitats d'oiseaux de l'annexe 1 de la Directive « Oiseaux » OC 12 – Habitats favorables aux anatidés hivernants</p> <p>OC Conservation des habitats d'invertébrés de l'annexe 2 de la Directive « Habitats » OC 17 – Habitats favorables à la Cordulie à corps fin</p> <p>OC Conservation des habitats de vertébrés de l'annexe 2 de la Directive « Habitats » OC 19 – Habitats favorables au Castor d'Eurasie</p> <p>OC Objectifs de conservation transversaux OC 26 – Suivi et évaluation des mesures du DOCOB</p>
<p style="writing-mode: vertical-rl; transform: rotate(180deg);">OBJECTIFS DE PRIORITE FAIBLE</p>	<p>OC Préserver et améliorer l'état de conservation de l'habitat OC 9 – Habitats prairiaux de fauche</p> <p>OC Conservation des habitats d'invertébrés de l'annexe 2 de la Directive « Habitats » OC 16- Habitats favorables à la Lucane cerf-volant et au Grand Capricorne</p>

Tableau 2 : Objectifs de conservation sur le site Natura 2000 "Camargue"

L'ANIMATION

En tant que collectivité et au regard de ses compétences et de son périmètre d'intervention, le Parc naturel régional de Camargue est la structure animatrice des sites Natura 2000 « Camargue » depuis le début de l'animation du DOCOB en 2011.

L'animation des sites est financée à hauteur d'1,5 ETP à partir du 01/03/2022. David LAZIN a assuré l'animation des sites « Camargue » de 2012 à 2018, entre Juin 2019 et Juin 2021, c'est Cécile MONCOURTOIS qui a repris l'animation des sites « Camargue ». Depuis le 01/03/2022, c'est Alexandre CRESTEY qui a en charge l'animation des sites (1 ETP), accompagné dans un premier temps par Tatiana FUENTES (Mars à Juin 2022) puis par Juliette LANGLOIS depuis le 01/09/2022 (0,5 ETP).

Les missions de la structure animatrice du DOCOB s'articulent autour des volets suivants :

- Gestion des habitats et des espèces et contractualisation ;
- Evaluation des incidences ;
- Suivis et études scientifiques et techniques ;
- Information, communication et sensibilisation ;
- Gouvernance du site ;
- Gestion administrative et financière.

Le présent rapport concerne la période du 01/03/2022 au 31/12/2022.

1. Gestion des habitats et des espèces et contractualisation

1.1. Animation des contrats Natura 2000

Suite à une période de 8 mois sans animation sur les sites « Camargue », le premier travail a été de reprendre et de clôturer les contrats Natura 2000 encore en cours. Par la suite un contrat a pu être mis en œuvre et d'autres sont en projet. Le tableau suivant rassemble l'ensemble des contrats Natura 2000 réalisés ou en projet sur le site Natura 2000 « Camargue », ainsi que leur état d'avancement.

Concernant le CN2000 « Restauration d'un îlot de nidification » sur le site de la Palissade. Ce dernier n'a pas pu être réalisé en 2019 et 2020 du fait de la pandémie de COVID-19 et par l'impossibilité de mettre en assec le clos d'argent. En 2021, aucune animation n'a pu être assurée sur les sites « Camargue ». Par conséquent, et à travers la signature d'un avenant, il a été décidé de déplacer le lieu de l'intervention sur la baisse de Chabrier et d'opter pour la création d'un îlot de nidification. Cet îlot a pu être créé en 2022, il sera finalisé début 2023 par la mise en place de sable coquillé sur l'îlot.

Bénéficiaire	Site	Montant	Mesures concernées	Mesures DOCOB	Objectif	Avancement
PNR Camargue	Rousty	59 512,5 €	N14Pi N14R	CN02 CN01	Améliorer la gestion hydraulique par restauration de berge et pose d'ouvrages. Gestion des ouvrages.	Dossier soldé
PNR Camargue	La Palissade Les EMSC Les Salins de Fos Les Salins d'Aigues Mortes	17 124,54 €	N23Pi	CN12	Achat et livraison de sable coquillier visant à restaurer des îlots de nidification	Dossier soldé
Maison du Cheval Camargue	Mas de la Cure	6 408 €	N14Pi	CN02	Restauration de 3 martelières permettant de gérer les niveaux d'eau sur le marais de la Cantine	Dossier soldé
PNR Camargue	La Palissade	14 985,12 €	N23 Pi	CN12	Création d'un îlot de nidification	En cours
RNN de Camargue	Secteur Amphise - Badon	/	N12Pi N14Pi	CN02 CN03	Restauration de martelières et curage localisé des canaux	En projet
Maison du Cheval Camargue	Mas de la Cure	/	N12Pi N14Pi	CN02 CN03	Restauration de martelières et curage localisé des canaux	En projet

Tableau 3 : Contrats Natura 2000 sur le site "Camargue"

Nombre d'heures consacrées	Nombre de jours consacrés
73,5 h	9,8 j

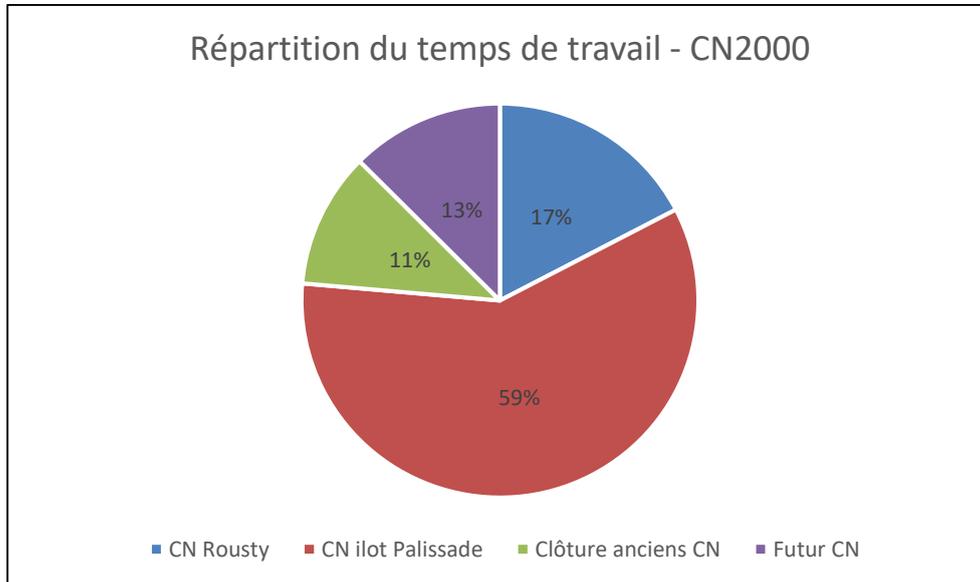


Figure 1 : Ilot à la Palissade restauré grâce au CN sable coquillé



Figure 2 : Nouvelle martelière dans le cadre du CN au Mas de la Cure



Figure 3 : Ilot de nidification + clôture créés sur la basse de Chabrier

1.2. Animation des MAEC

Cette année 2022 a été consacrée à la préparation de la future campagne MAEC 2023-2027 au travers notamment la participation à de nombreuses réunions et formations en interne mais également avec les services de l'Etat (Commission agriculture, CRAEC, réunions DRAAF et DDTM). Le chargé de mission Natura 2000 vient en appui, avec l'aide du chargé de mission « Trois Marais », à la chargée de mission Agriculture du PNR pour la rédaction des appels à projets pour l'animation des MAEC et pour l'élaboration du PAEC.

Le temps consacré à cette mission a permis également de prioriser des secteurs à enjeux au sein du site Natura 2000 « Camargue » pour pouvoir accompagner au mieux certains agriculteurs dans la réalisation de leur diagnostic d'exploitation et plan de gestion.

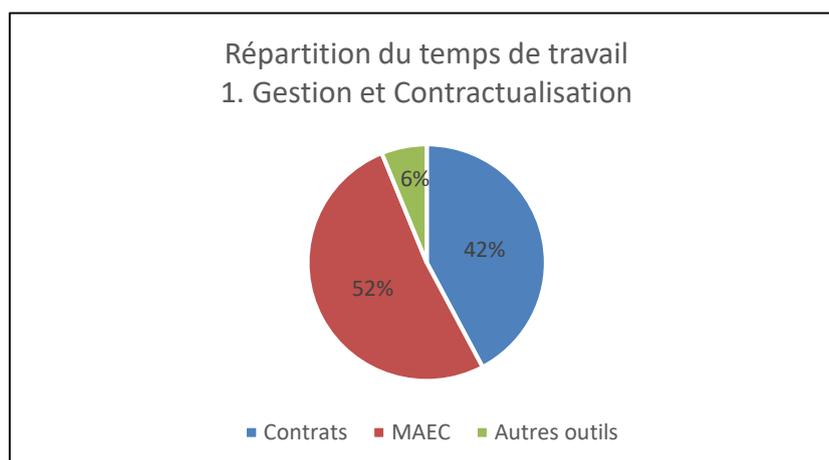
Nombre d'heures consacrées	Nombre de jours consacrés
88 h	11,7 j

1.3. Animation pour la gestion avec d'autres outils financier

Deux principales actions ont été réalisées ou suivies dans le cadre d'autres outils financiers que Natura 2000 :

- Le projet de plantation de haies en parcelles agricoles financé par l'Agence de l'Eau : ce projet piloté par le Parc naturel régional de Camargue en partenariat avec la Tour du Valat, la Chambre d'agriculture, le GCP, vise, par la plantation de haies, à limiter l'incursion des flamants roses dans les rizières et favoriser la biodiversité en parcelles agricoles, et notamment le déplacement des chiroptères par la création de corridors écologiques ;
- L'appui à l'élaboration du Plan de gestion des Etangs et Marais des Salins de Camargue (propriété du Conservatoire du Littoral), secteur situé au cœur du site Natura 2000 « Camargue » et dont la conservation est primordiale notamment par l'interface terre-mer qu'il permet.

Nombre d'heures consacrées	Nombre de jours consacrés
10,5 h	1,4 j



2. Evaluation des incidences

La mission d'accompagnement des porteurs de projets dans le cadre de l'évaluation des incidences Natura 2000 comprend plusieurs volets sur la période concernée.

2.1. L'accompagnement des porteurs de projets et les échanges avec les services de l'état

Les projets suivants ont été analysés vis-à-vis des listes nationale et locales d'évaluation des incidences Natura 2000 mais également vis-à-vis du code de l'environnement, de l'urbanisme, de la loi sur l'eau, et des autres réglementations existantes. Des projets ne dépendant d'aucune réglementation ont aussi pu être étudiés vis-à-vis des enjeux habitats-espèces potentiellement concernés. Enfin, de nombreux échanges ont été réalisés avec différents bureaux d'études dans le cadre de certains de ces projets, avec transmission des données naturalistes existantes ou encore accompagnement dans la définition de mesures compensatoires.

- Projet de contournement autoroutier d'Arles ;
- Démoustication 2022 ;
- Demandes de survol de drones ;
- Projet de renforcement des digues du Grand Rhône à Salin de Giraud
- Dérogation effarouchement Flamants roses ;
- Schéma Départemental de Gestion Cynégétique des Bouches-du-Rhône (SDGC) ;
- Analyse risque pêche
- Antenne téléphonique secteur Emphise-Beauduc
- Archéologie sous-marine au large des Saintes
- Concours de pêche au thon
- Confortement des berges de la RD37
- Décorsetage du Petit Rhône
- Travaux de canalisation eau potable entre le Paty et les Saintes
- Travaux sur l'épi Ouest du port des Saintes
- Projets éoliens offshore
- Schéma Régional de Gestion Sylvicole

Manifestations sportives :

- Accompagnement du Thon club de Port St Louis
- Tour de la Provence (cyclisme professionnel)
- Concours de pêche hauturière du club saintois.

2.2. L'accompagnement des collectivités dans le cadre de la réalisation de documents d'urbanisme

Ce volet a peu été abordé sur la période concernée car il n'y a pas eu d'élaboration, révision ou actualisation de PLU sur les 3 communes du site Natura 2000.

2.3. L'accompagnement des organisateurs du Grand Raid Camargue dans le cadre de la charte des manifestations éco responsables du Parc naturel régional de Camargue

Depuis 2016, le Grand Raid de Camargue est engagé dans la charte des manifestations éco responsables à travers près de 50 engagements portant sur diverses thématiques : la qualité de l'accueil des participants et la qualité de l'organisation, protéger les milieux naturels et les ressources, communiquer responsable, produire et consommer responsable, réduire la consommation d'énergie, valoriser le territoire. Ce travail d'accompagnement consiste à préparer la charte en amont de la manifestation annuelle en essayant d'y intégrer de nouveaux engagements chaque année puis d'évaluer ensuite la mise en œuvre de la charte le jour J et formuler des recommandations si nécessaires pour l'édition suivante. Sur la période, l'édition 2022 a eu lieu le 29/10/2022.

2.4. La veille relative aux infractions environnementales /pollutions accidentelles sur le site Natura 2000

- Travaux sur canal de Rousty au niveau de l'Etang de Vaccarès
- Curage du canal de Fumemorte
- Création d'étang chez un particulier

Nombre d'heures consacrées	Nombre de jours consacrés
196 h	26,1 j

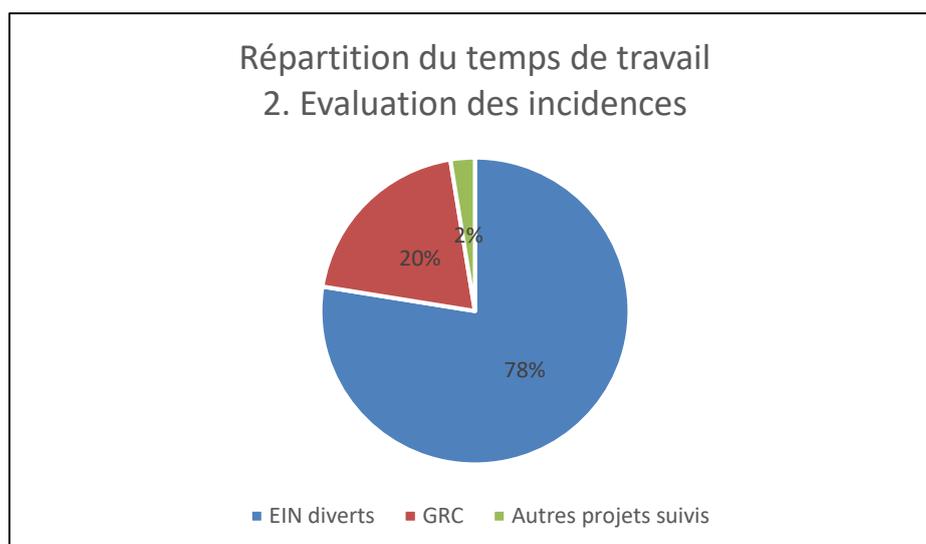




Figure 4 : Site du projet de canalisation entre le Paty et les Saintes



Figure 5 : Grand Raid de Camargue 2022



Figure 6 : Travaux sur le canal de Rousty

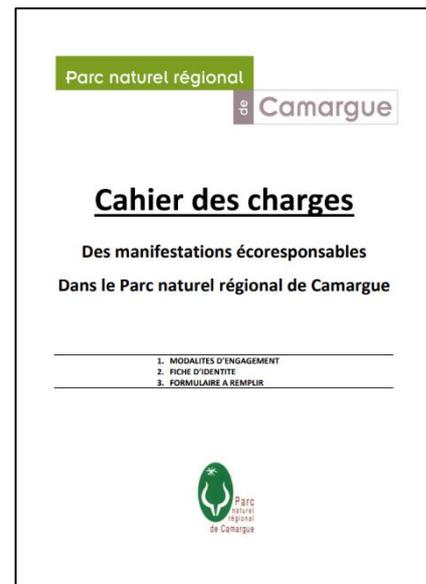


Figure 7 : Charte des manifestations écoresponsables signée avec le GRC pour l'année 2022

3. Suivis et études scientifiques et techniques

3.1. Suivis et études réalisés en régie

Evaluation de l'état de conservation des lagunes côtières méditerranéennes (1150-2*)

Dans le cadre du projet européen Life MarHa, une étude est en cours à l'échelle de la façade méditerranéenne et de la Corse dans le but d'évaluer l'état de conservation de l'habitat d'intérêt communautaire : Lagunes côtières méditerranéennes (1150-2*). Cette étude à large échelle se réalise à l'aide d'un guide méthodologique qui cible 12 indicateurs à tester sur des lagunes pilotes pour pouvoir analyser au mieux l'état de conservation. Au sein du site Natura 2000 « Camargue », 16 lagunes sont répertoriées dans le but d'être échantillonnées.

Dans le cadre de la convention d'animation 2022-2024 des sites Natura 2000 « Camargue », 2 stagiaires sont prévus d'une durée de 4 mois (1 en 2023 et 1 en 2024). Leur travail sera de mettre en application l'indicateur 4/6/7/8 et 9 sur les 16 lagunes concernées.

Le travail de l'année 2022 a été consacré à préparer la venue du stagiaire de 2023 au travers la publication de l'offre de stage et l'analyse des candidatures. De plus, de nombreuses réunions ont été réalisées par l'animateur pour comprendre le projet et s'inscrire dans cette coopération à grande échelle. La mise en application des autres indicateurs a également été suivie par l'animateur.



Figure 8 : Guide méthodologique de référence pour la mise en place de l'étude de l'habitat 1150-2*

Suivi macro déchets Brasinvert :



Figure 9 : Déchets observés sur la plage de Brasinvert - 27/04/2022

Depuis 2020, le Parc naturel régional de Camargue réalise le suivi des macrodéchets sur le site de Brasinvert, à l'embouchure du Petit- Rhône. Cette action, pilotée par l'animatrice du site et réalisée selon le protocole européen OSPAR de la DCSMM donne lieu à 4 suivis par an. Ces derniers consistent à ramasser l'ensemble des déchets sur un transect de 100 m de plage puis les caractériser en les classant selon différentes catégories. L'objectif est à la fois de nettoyer régulièrement la portion de plage suivie, mais également d'évaluer les quantités et la nature des déchets échoués sur les plages de Camargue, amenés à la fois par la mer et le Rhône. A terme, ces suivis menés à l'échelle européenne visent à identifier les sources générant le plus de déchets se retrouvant dans la nature afin de pouvoir agir sur ces filières et réduire ainsi ces pollutions impactant les écosystèmes littoraux et marins.

Suivis ornitho :

Au cours de l'année 2022, plusieurs suivis et comptages ornitho ont été réalisés sur les sites en gestion par le PNR de Camargue, pour la plupart propriété du Conservatoire du Littoral. Ces suivis sont réalisés mensuellement et il vise à inventorier toutes les espèces d'oiseaux détectés avec une priorité pour les espèces des zones humides (Anatidés, Laridés, Ardéidés, Charadriidés, Scolopacidés...). La plupart de ces espèces sont d'intérêt communautaire et certaines d'entre elles sont prioritaires ce qui permet de suivre de manière régulière ces espèces pour envisager par la suite des travaux ou contrat Natura 2000 visant la préservation des populations.

L'animateur a pu suivre de manière régulière le site de Rousty et en complément des agents du conservatoire, les sites de Mas neuf du Vaccarès, Brasinvert et Icard.

Les résultats laissent apparaître une forte attractivité des lagunes et autres zones humides pour l'alimentation et le repos des espèces migratrices. La roselière du domaine de Rousty s'avère être un habitat d'espèces d'intérêt majeur pour la conservation des passereaux paludicoles. Des rares observation de Cygne de Bewick en Camargue sont également réalisés sur le marais de Rousty.

A la suite de ces inventaires, un temps est consacré à la saisie de données sur le site Géonature, en lien avec la base de données Silène.



Figure 10 : Suivi ornitho sur le site de Brasinvert - Mars 2022

Enfin, un certain nombre de suivis scientifiques et d'études sont menés chaque année en régie par le Parc naturel régional de Camargue.

Sur la période concernée, du temps a pu être consacré à la planification et la mise en œuvre de différents suivis à la fois sur la partie terrestre que marine du site :

- Suivi des gîtes à chiroptères, en lien avec l'animatrice du site Natura 2000 « Rhône aval » et le GCP ;
- Suivi cétacés et oiseaux marins, en lien avec la Chargée de mission littoral et milieu marin du Parc ;
- Suivi Loutre au niveau du Petit Rhône, en lien avec l'animatrice du site Natura 2000 « Petit Rhône ».

Nombre d'heures consacrées	Nombre de jours consacrés
296 h	39,4 j

3.2. Suivis et études sous traités

Du temps a également été consacré à la mise en œuvre et au suivi d'études sous-traitées.

- Suivi annuel de la reproduction de la Glaréole à collier en Camargue : Ce suivi annuel est financé dans le cadre de la convention d'animation du site. Il est réalisé par la Tour du Valat et donne lieu à la production d'un rapport détaillant le protocole de suivi, le bilan de la reproduction par site (nombre de colonies, effectifs, succès reproducteur, causes d'abandon observées, phénologie, habitat) et les actions de conservation mises en place ;
- Mise en place de l'actualisation de la cartographie des habitats terrestres d'intérêt communautaire du site Natura 2000 : Rédaction du CCTP, accompagnement dans la rédaction du marché public, choix du candidat et réunions de concertation avec les partenaires pour faciliter la mise en place.

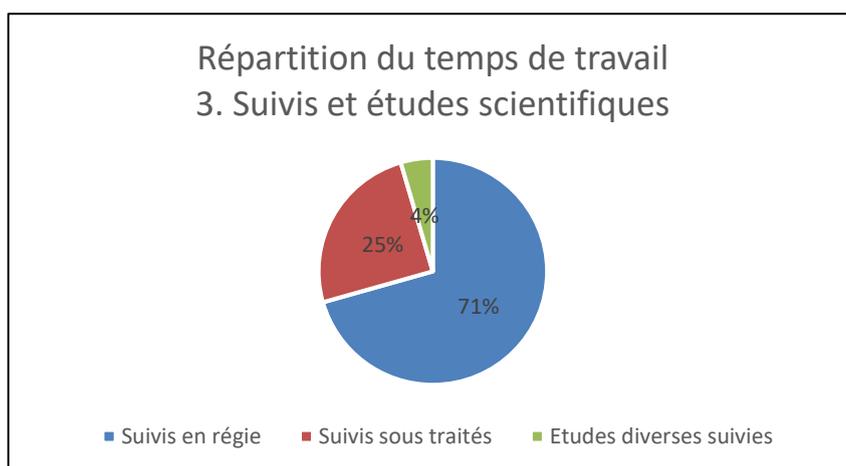
Nombre d'heures consacrées	Nombre de jours consacrés
104 h	13,8 j

3.3. Etudes diverses suivies

Enfin, de nombreuses autres études et programmes scientifiques ont été suivis sur la période concernée :

- Suivi des déchets protocole OSPAR de la DCSMM réalisé par le PNR de Camargue au niveau de l'embouchure du Grand Rhône ;
- Programme Larimed, porté par le CEN LR ;
- Pêche scientifique visant l'Anguille d'Europe portée par l'OFB sur le domaine des Grandes Cabanes du Vaccarès
- Restauration du fonctionnement hydraulique sur le site des EMSC, porté par les agents du Conservatoire du littoral au PNR de Camargue ;
- Suivi des actions liées au programme Life Marha, porté par l'OFB

Nombre d'heures consacrées	Nombre de jours consacrés
19 h	2,5 j



4. Information, communication et sensibilisation

4.1. Outils de communication

Au cours de l'année 2022, la 7^e lettre d'information des sites Natura 2000 en basse vallée du Rhône a été réalisée. Le travail pour aboutir à ce document a été de rédiger les articles et procéder à la mise en forme avec l'imprimeur. Ce travail s'est effectué en collaboration avec les autres animateurs des sites Natura 2000 animés par le PNR de Camargue.

Du temps a également été consacré à la diffusion de cette lettre d'information et à d'autres outils de communication déjà existants (posters, plaquettes techniques, etc.) auprès de divers publics.

Figure 11 : Couverture de la lettre d'information n°7



Un travail autour d'un autre outil de communication a également été effectué par l'animateur. Il s'agit de l'organisation, avec le Syndicat Mixte de la Camargue Gardoise, du concours général agricole des pratiques agro-écologiques – spécialité Prairies et Parcours. Ce concours vise, au sein de la Réserve de Biosphère de Camargue, à solliciter des agriculteurs qui exercent des pratiques vertueuses pour l'environnement et ainsi valoriser les prairies ayant le meilleur équilibre agro-écologique. En 2022, quatre candidats ont concouru, présentant chacun une parcelle. Le lauréat est désigné par un jury d'expert et il est situé au sein du site Natura 2000 « Camargue » sur la commune des Saintes-Maries-de-la-Mer.



Figure 12 : Parcelle lauréate



Figure 13 : Remise des prix du concours local – 04/11/2022

4.2. Médias

Une communication des diverses actions menées a été réalisée dans différents médias (site internet Natura 2000 et site internet du Parc, Page Facebook du Parc, Lettre des lagunes du PRL, etc.).

- Suivi de la reproduction de la Glaréole à collier (2022)

Parc naturel régional de Camargue
le 24 janvier à 09:00

[2022 : Une bonne année pour les Glaréoles]

Dans le cadre de l'animation du site Natura 2000 « Camargue », un suivi des populations de **Glaréole à collier** est réalisé par la Tour du Valat et piloté depuis 2017 par le Parc naturel régional de Camargue qui finance en partie l'opération. L'objectif de ce suivi annuel vise à recenser les effectifs reproducteurs et d'évaluer le succès de reproduction.

Habitant les milieux ouverts, en France, l'essentiel de la population Glaréole à collier (*Gareola pratincola*) se trouve en Camargue et ses environs, où elle peut y être observée d'avril à septembre. Les faibles effectifs présents dans le delta s'expliquent par une reproduction qui dépend de conditions bien particulières. Ses principales menaces sont la prédation, le dérangement humain et la submersion des colonies. C'est dans ce cadre qu'un suivi de la population migratrice a été initié en 2000.

L'année 2022 a été particulièrement remarquable, avec **130 couples dénombrés répartis en 12 colonies**. Cette année est déterminante car c'est une des rares années où le succès de reproduction observé contribue à la survie de l'espèce.

Face à ces enjeux, il est important d'assurer la quiétude des sites de nidification par une gestion et protection adaptée, éviter les inondations et favoriser le pâturage tardif (jusqu'au mois de mai).

Le dispositif Natura 2000 peut accompagner la mise en œuvre de ce type d'action par des aides financières (contrats Natura 2000, MAEC...).

© V. Kayser
#ParcnaturelregionaleduCamargue #Natura2000 #glareoleacollier



Vous, Lucie Schaeffer, Syl Ceyte et 54 autres personnes 1 partage

Rechercher :

Découvrir Natura2000 Les sites du Parc Natura 2000 et vous

Accueil » Les sites du Parc » Le site Camargue » La vie du site » 2022 : Une année prometteuse pour les Glaréoles

2022 : Une année prometteuse pour les Glaréoles

Le suivi des populations de Glaréole à collier (*Gareola pratincola*) et la gestion et protection de leurs sites de nidification s'avèrent être un enjeu prioritaire au sein du site Natura 2000 « Camargue ». Habitant les milieux ouverts, en France, l'essentiel de la population se trouve en Camargue et ses environs, où elle peut y être observée d'avril à septembre. Les faibles effectifs présents dans le delta s'expliquent par un succès de reproduction qui dépend de conditions bien particulières. Ses principales menaces sont la prédation, le dérangement humain et la submersion des colonies. C'est dans ce cadre qu'un suivi de la population migratrice a été initié en 2000. Mené successivement par le Conservatoire d'Espaces Naturels de PACA et La Tour du Valat, il est, depuis 2017, financé en partie par le PNRC dans le cadre de l'animation du site Natura 2000 « Camargue ». L'objectif de ce suivi annuel vise à recenser les effectifs reproducteurs et d'évaluer le succès de reproduction.

L'année 2022 a été particulièrement remarquable comme le démontre les résultats. En effet, 130 couples ont été dénombrés, chiffre qui est le plus élevé depuis l'initiation du suivi et il est accompagné d'un succès reproducteur très bon (1,4 jeunes à l'envol / couple). De plus, 12 colonies ont pu être inventoriées, chiffre également plus élevé par rapport aux années précédentes. Il est envisagé que cette année exceptionnelle est le fruit d'une année très sèche qui a permis l'installation dans des marais asséchés qui n'ont pas été dérangés. De nombreux espaces protégés ont été utilisés ce qui a permis à la fois une absence de dérangement, et l'accès à la ressource grâce aux étiages mis en eau aux alentours. Cette année est déterminante car c'est une des rares années où le succès de reproduction observé contribue à la survie de l'espèce. En effet, d'après les travaux de Vincent-Martin (2007), la population française ne serait viable qu'au-dessus d'un seul d'un jeune produit par couple. Ces suivis annuels mettent l'accent sur le besoin urgent de préserver les habitats de l'espèce, et en particulier ceux qui subissent de fortes pressions anthropiques.

Face à ces enjeux, il est important d'assurer la quiétude des sites, éviter les inondations et favoriser le pâturage tardif (jusqu'au mois de mai). Le dispositif Natura 2000 peut accompagner la mise en œuvre de ce type d'action par des aides financières (contrats Natura 2000, MAEC...).

Crédits photos : © V. Kayser

<https://pnr-camargue.n2000.fr/les-sites-du-parc/le-site-camargue/la-vie-du-site/2022-une-annee-prometteuse-pour-les-glareoles>

- Labellisation et déroulement du Grand Raid de Camargue 2022

Rechercher :

Découvrir Natura2000 Les sites du Parc Natura 2000 et vous

Accueil » Les sites du Parc » Le site Camargue » La vie du site » Le Grand Raid de Camargue revient avec de nouveaux parcours en 2022 !

Le Grand Raid de Camargue revient avec de nouveaux parcours en 2022 !

En 2022, le Grand Raid s'est déroulé sans sa totalité au cœur du site Natura 2000 « Camargue » sur les espaces naturels protégés du Conservatoire du Littoral et sur les terrains de la Cie des Salins du Midi à Salin-de-Giraud.

C'est sous un beau soleil que les coureurs ont pu évoluer au cœur des marais salants ouverts exceptionnellement pour l'événement.

C'est manifestation labellisée écoresponsable par le Parc depuis 2016 a fait l'objet d'un accompagnement par le chargé de mission Natura 2000 « Camargue », notamment sur le choix du tracé des circuits afin d'en limiter les impacts sur l'environnement dans cet espace sensible.

Afin de procéder à la labellisation, une charte est signée par le Parc et l'organisateur de l'événement. Dans le cadre de cette charte, près de 50 engagements ont été pris par l'organisateur sur des thématiques variées : proposer un accueil et une organisation de qualité, protéger les milieux naturels et les ressources, communiquer responsable, produire et consommer responsable, réduire la consommation d'énergie ou encore valoriser le territoire.

Cette collaboration avec le Grand Raid de Camargue permet ainsi de concilier la présence d'événements sportifs sur le territoire avec la préservation des espèces et habitats naturels du site Natura 2000 « Camargue ».

Pour en savoir plus, n'hésitez pas à consulter le site de l'organisation : <https://grandraidcamargue.fr/>



Parc naturel régional de Camargue
29 octobre 2022

Le Grand Raid de Camargue : une manifestation sportive écoresponsable dans le Parc de Camargue !

Cette année le Grand Raid s'est déroulé dans sa totalité au cœur du site Natura 2000 « Camargue » sur les espaces naturels protégés du Conservatoire du Littoral et sur les terrains de la Cie des Salins du Midi à Salin-de-Giraud.

Cette manifestation labellisée par le Parc écoresponsable a fait l'objet d'un accompagnement par le chargé de mission Natura 2000 « Camargue » Alexandre Crestey, notamment sur le choix du tracé des circuits afin d'en limiter les impacts sur l'environnement dans cet espace sensible. Il a même participé au circuit de 21 kms ! C'est sous un beau soleil que les coureurs ont pu évoluer au cœur des marais salants ouverts exceptionnellement pour l'événement.

Merci à toute l'équipe du Grand Raid et particulièrement à son représentant Laurent Grenier qui œuvre avec le Parc depuis plusieurs années à l'organisation de cette manifestation. Merci à la mairie annexe de Salin de Giraud, à la Cie des Salins du Midi et à tous les bénévoles des associations du village pour leur investissement.



Vous, Lucie Schaeffer, Léna Collet et 34 autres personnes 2 commentaires 9 partages

Parc naturel régional de Camargue
28 octobre 2022

[**Le Grand Raid de Camargue, c'est Demain !**] 🏃🏻‍♂️🏃🏻‍♀️

Créé en 2015, le **Grand Raid de Camargue** est la première manifestation sportive reconnue par le Parc naturel régional de Camargue **manifestation ecoresponsable** pour son engagement avec les acteurs locaux à valoriser le territoire, tout en prenant en compte les enjeux écologiques des espaces naturels parcourus.

Elle permet aux coureurs(euses) de traverser les Étangs et Marais des Salins de Camargue. À cet effet, une convention a été signée en ce sens entre le Conservatoire du Littoral et les trois gestionnaires des terrains (Tour du Valat – Parc de Camargue– Réserve naturelle nationale de Camargue)

Différents parcours sont proposés : 12km -21km -30 km – 42km et 77km pour les plus courageux ! 🏃

Chaque course bénéficiera d'un accès à la mer afin que chacun(e) puisse admirer les divers paysages de Camargue.

L'équipe du Parc de Camargue vous attend sur son stand aux ares de Salin de Giraud à partir de 7h00 demain matin !

Bonne course à toutes et à tous ! 🍌

📍 : <https://grandraidcamargue.fr/>

#Parcnaturelregionaldecamargue #GrandraiddeCamargue #Conservatoiredulittoral #TourduValat #ReservenaturelennationaledeCamargue #Natura2000 #Coursepedestre #Camargue

<https://pnr-camargue.n2000.fr/les-sites-du-parc/le-site-camargue/la-vie-du-site/grc-2022>

- Création d'un nouvel îlot dans le cadre d'un Contrat Natura 2000

Parc naturel régional de Camargue
28 septembre 2022

[**Création d'un îlot de nidification pour les oiseaux au domaine de la Palissade !**] 🦅

L'équipe du Parc naturel régional de Camargue a créé, dans le cadre d'un contrat « Natura 2000 Camargue », un îlot pour favoriser la reproduction des Laro-Limicoles (sternes, avocettes et mouettes) sur le domaine de la Palissade à Salin-de-Giraud.

D'une superficie de 15m² cet îlot protégera les oiseaux des prédateurs pendant la période sensible de reproduction et d'élevage des poussins. De type ovoïde il est orientée dans le sens du vent dominant afin que le maximum de la superficie soit à l'abri des embruns. Financé par Natura 2000, cet îlot s'inscrit dans un ensemble de sites dédiés à la reproduction des oiseaux protégés, aménagés en Camargue. Il fera l'objet d'un suivi régulier par les agents du Parc de Camargue.

La prochaine étape sera de rajouter du sable coquillé afin que les oiseaux puissent faire leur nid.

Espace naturel protégé, propriété du Conservatoire du littoral et géré par le Parc naturel régional de Camargue, le domaine de la Palissade est un site non endigué de Camargue qui vit encore au gré du fleuve et de la mer. Il est un témoin de la formation du delta d'hier et d'aujourd'hui et offre une remarquable diversité paysagère.

Lors de votre visite au Domaine de la Palissade vous pourrez observer cet îlot !

#Domainedelapalissade #Natura2000Camargue #Environnement #Oiseaux #Nature #Decouverte #Parcnaturelregionaldecamargue



👍 Vous, Léna Collet, Julia Hégédus et 62 autres personnes 1 commentaire 6 partages

4.3. Réunions et événementiel

L'animateur du site a également participé à quelques événements sur le territoire visant à sensibiliser les acteurs et habitants aux enjeux de conservation du patrimoine naturel local.

- Grand Raid Camargue du 29/10/2022 : Installation de documentation et panneaux de sensibilisation sur le lieu de retrait des dossards à Salin de Giraud ;
- Participation à une vidéo visant la promotion du tourisme ornitho, en partenariat avec la chargée de mission « Tourisme » du Parc.
- Réunion, réflexion et élaboration en collaboration avec les autres agents du programme d'animation et sorties nature 2023 du PNR de Camargue.

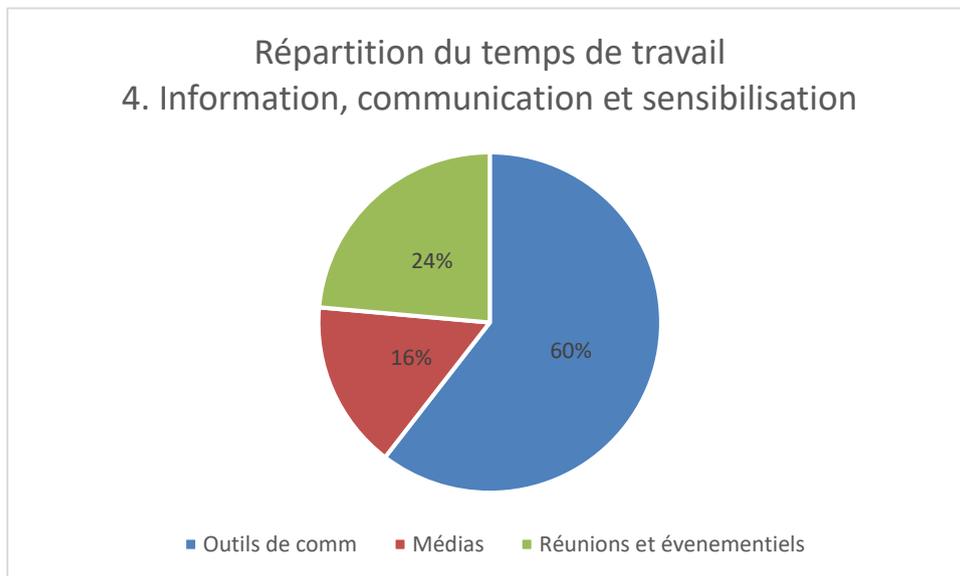


Figure 14 : Stand d'information lors du Grand Raid de Camargue – 29/10/2022



Figure 15 : Page de couverture du programme d'animation du PNR de Camargue 2023

Nombre d'heures consacrées	Nombre de jours consacrés
131,5 h	17,5 j



5. Gouvernance du site

5.1 Gouvernance

Dans le but de bien cadrer la période d'animation 2022-2024, une RCPA a été réalisée le 06/05/2022. Cette dernière a permis de retracer l'année 2021 et préparer les prochaines échéances et missions de l'année 2022.

Une deuxième RCPA a eu lieu le 08/07/2022, cette dernière s'est attachée à organiser la finalisation du volet marin du DOCOB avec les services de l'Etat. Pour ces deux RCPA, du temps a ainsi été consacré pour la préparation des réunions et des documents support, l'animation des RCPA ainsi que la rédaction de son compte-rendu.

En raison du contexte sanitaire, l'absence de l'animatrice durant son congé maternité et la vacance du poste entre Juin 2021 et Février 2022, le Comité de pilotage annuel du site Natura 2000 n'avait pas eu lieu depuis décembre 2018. Un COPIL a donc été réalisé sur une journée entière (partie terrestre le matin et partie marine l'après-midi) le 11/10/2022.

Ce COPIL permis de faire le bilan des différentes actions menées sur les sites « Camargue » depuis 3 ans mais également de présenter les perspectives pour l'année 2023. Deux co-présidents de COPIL ont été élus :

- Mr Pierre RAVIOL, 3^e adjoint à la mairie d'Arles
- Mr André GROSSET, représentant de la préfecture maritime

Elément majeur de ce comité de pilotage, le Tome 2 du volet marin du DOCOB « Camargue » a été validé par le comité, quelques modifications à la marge sont acceptées jusqu'au 15/11/2022, après quoi l'ensemble du volet marin sera envoyé aux services de l'Etat afin de continuer le circuit de validation.

Le temps passé au suivi du temps de travail (remplissage du timesheet) et à la rédaction du rapport d'activités réalisé dans le cadre de la 1^{ere} demande d'acompte pour l'animation 2022-2024 est également comptabilisé dans ce chapitre.

5.2 Elaboration du volet marin du DOCOB Camargue

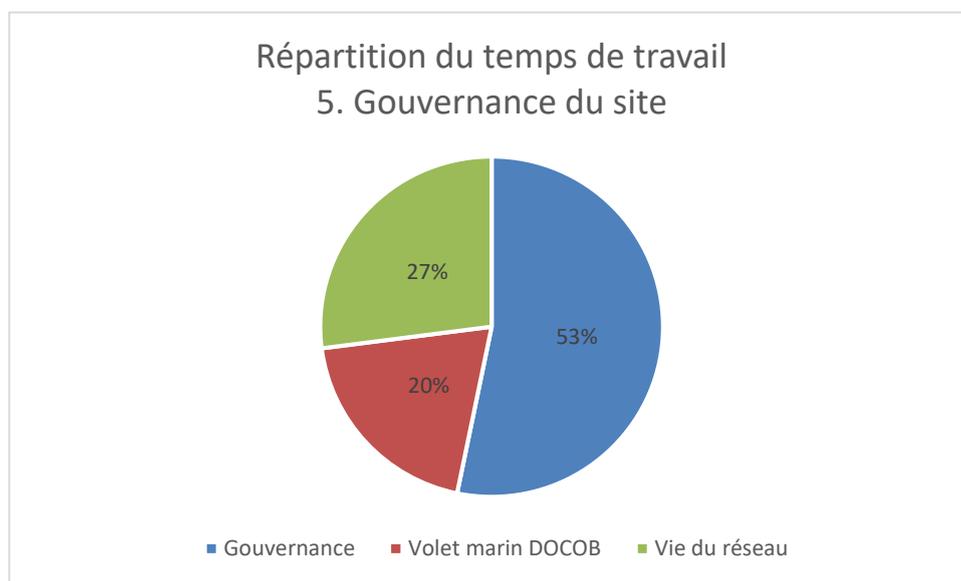
Le volet marin du DOCOB Camargue concernant la zone des 3 milles classée en ZSC et la zone des 12 milles classée en ZPS a été clôturé avec la finition du tome 2, la relecture et la mise en adéquation de l'ensemble des pièces. Au sein du tome 2 il a été nécessaire de réaliser la feuille de route de l'animateur, la synthèse financière et le tableau de cohérence entre la priorité des mesures et les enjeux de conservation. De plus un tableau démontrant la compatibilité des mesures avec les objectifs environnementaux du document stratégique de façade a été élaboré.

5.3 Vie du réseau

Du temps a été consacré à la vie du réseau Natura 2000 mais également à d'autres réseaux existants de gestionnaires de zones humides et d'aires marines protégées. Ces temps d'échanges sont particulièrement importants car ils permettent de la cohérence avec les politiques publiques locales et d'obtenir des retours d'expériences sur des sujets qui peuvent également concerner le site Natura 2000.

- Participation aux COPIL des autres chargés de mission Natura 2000 des sites voisins ;
- Echanges et visite de sites avec les animateurs Natura 2000 voisins notamment Camargue gardoise ;
- Echanges au sein du réseau du Pole Relais Lagunes
- Ateliers d'échanges sur les pratiques agro-écologiques en Camargue
- Colloque de terrain sur le fonctionnement hydraulique des lagunes littorales de Camargue
- Comité Flamant/Riz
- Réunion de projet Pertuis de la Fourcade
- Réunion de concertation et d'échanges avec les autres structures de gestion en Camargue

Nombre d'heures consacrées	Nombre de jours consacrés
390 h	52 j



6. Gestion administrative et financière

6.1 Ingénierie financière

L'ingénierie financière occupe une place importante dans les missions d'animation du site. Un travail important a été de réaliser la demande de solde pour la période d'animation 2018-2021. Il a également été nécessaire de finaliser et mettre en signature la convention d'animation pour la période 2022-2024.

L'ingénierie financière occupe également une grande part lors du traitement de divers mails ne pouvant pas être classés dans les autres catégories du timesheet.

6.2 Facturation à la DDTM

Une demande de solde a été réalisée concernant la période d'animation 2018-2021. La préparation de la demande de paiement (solde) pour le CN « Restauration hydraulique sur les marais de Bourgogne » est également inclus dans cette catégorie.

6.3 Formations et séminaires

Les animateurs ont pu assister à plusieurs formations ou séminaires sur la période concernée :

- Formation sur l'agriculture en Camargue
- Séminaire de restitution du PRA Lagunes
<https://pole-lagunes.org/plan-regional-dactions-en-faveur-des-lagunes-temporaires-mediterraneennes-seminaire-de-restitution-du-1er-juin-2022-a-fos-sur-mer/>
- Formation « Prise de poste Natura 2000 »
- Séminaire de restitution sur l'étude des roselières d'Occitanie
- Réunion des chargés de mission Natura 2000 des Bouches-du-Rhône
- Séminaire Plan Rhône-Saône
<https://pole-lagunes.org/agenda/8es-rencontres-du-reseau-rhone-saone-zones-humides-et-changement-climatique/>
- Formation de la LPO sur les mesures de gestion favorables aux oiseaux
- Séminaire sur les Lagunes méditerranéennes
- Webinaire sur la culture marine en Méditerranée

6.4 Autres

Les autres actions réalisées sur la période et classées dans cette catégorie sont diverses :

- Participation aux réunions de pôle et réunions du personnel
- Contribution à l'outil SIT (Système d'Information Territorial) ;
- Contribution à l'outil EVA (Évaluation de la mise en œuvre de la charte) des PNR ;
- Administratif divers ;
- Tri, classement et archivage informatique et papier ;

- Appui à la prise de poste du chargé de mission Natura 2000 (0.5ETP)

Nombre d'heures consacrées	Nombre de jours consacrés
435 h	58 j

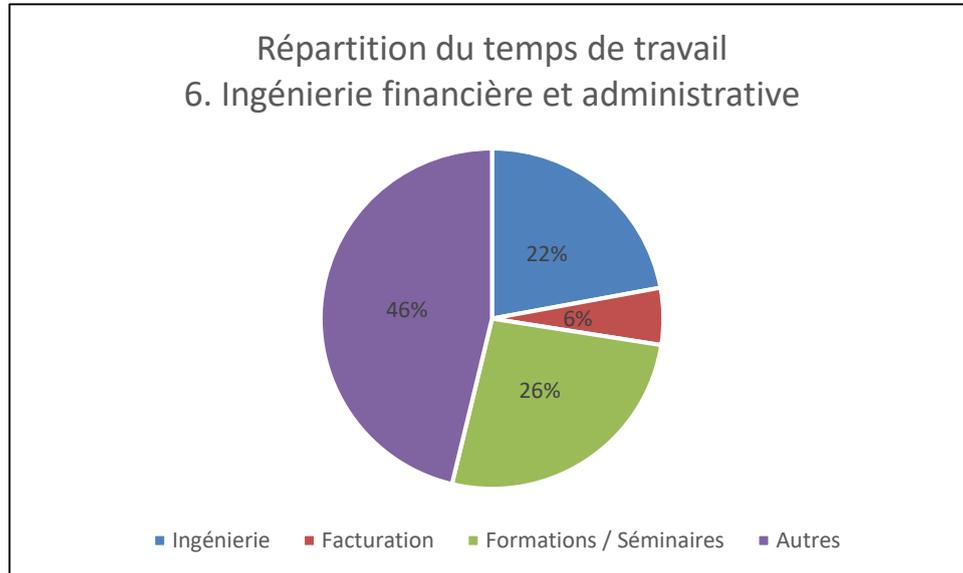


Figure 17 : Réunion des chargés de missions Natura 2000 des Bouches-du-Rhône (14/11/2022)



Figure 18 : Formation LPO (29/11/2022)

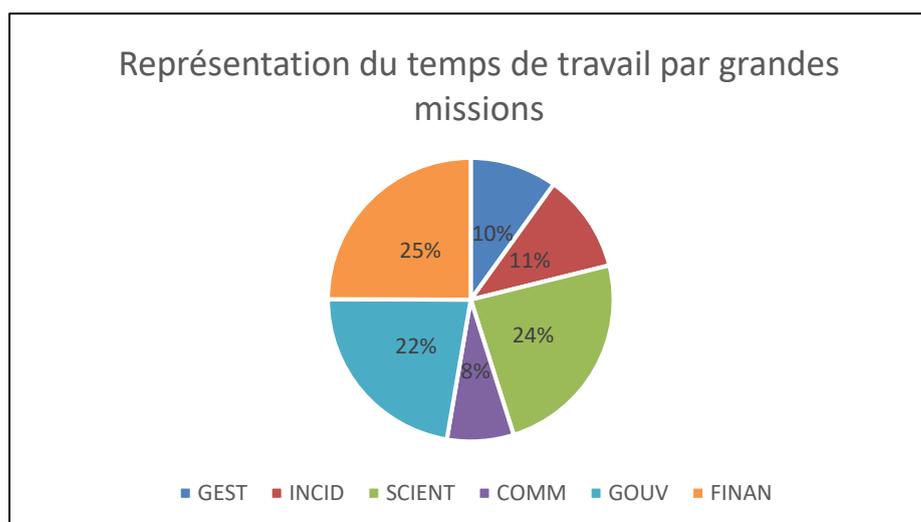


Figure 16 : Formation prise de poste - Chargé de mission Natura 2000 (14/06/2022)

7. Synthèse

Un total de **1 743,5 heures, soit 232,4 jours** ont été consacrés à l'animation du site Natura 2000 « Camargue » sur la période allant du 01/03/2022 au 31/12/2022. Durant cette période, il est important de préciser que l'animation a été menée pendant 4 mois et demi avec 1,5 ETP et pendant 5 mois et demi avec 1 ETP. Dû notamment à un arrêt maladie de Juliette à partir du 15/11/2022.

Missions	Nombre d'heures	Pourcentage
Gestion et contractualisation (GEST)	172	10 %
Evaluation des incidences (INCID)	196	11 %
Suivis et études scientifiques et techniques (SCIENT)	419	24 %
Information, communication et sensibilisation (COMM)	131,5	8 %
Gouvernance du site (GOUV)	390	22 %
Gestion administrative et financière (FINAN)	435	25 %
TOTAL	1 743,5	100%



Les 3 principales missions ayant nécessité le plus de temps de travail sur la période concernée sont :

- 1) La gestion administrative et financière (25%) : Cette mission a occupé une grande part du temps d'animation du fait de l'arrivée de deux nouveaux chargés de mission sur le poste. De fait de nombreuses réunions et formations ont dû être réalisées par les animateurs pour bien cerner les enjeux du site et prendre contact avec tous les acteurs du territoire.
- 2) Les suivis et études scientifiques techniques (24%). Au sein de cette mission le travail a été majoritairement de préparer une étude de grande ampleur à savoir l'actualisation de la cartographie des habitats d'intérêt communautaire.

L'accompagnement du suivi de la Glaréole à collier et la préparation de la venue du futur stagiaire a également tenu une place importante.

- 3) La gouvernance du site (22%), ce volet inclus la préparation et les comptes rendus des deux RCPA et du COPIL. L'administratif pour l'organisation de ces trois réunions très importantes occupe une place prépondérante dans l'organisation des missions des animateurs.

Perspectives 2023 :

L'année 2023 sera marquée par une part de travail très différente de l'année 2022. En effet, cette année sera la première année d'une nouvelle campagne PAC et dans ce contexte le travail attribué à la préparation des MAEC devrait être assez important que ce soit pour la réalisation des diagnostics agricoles ou des plans de gestion.

La part du volet « Gestion administrative et financière » devrait être réduit par rapport à l'année 2022.

Concernant les études scientifiques, le lancement de l'actualisation de la cartographie des habitat d'IC et l'encadrement du stagiaire concernant l'étude « Lagunes », devrait toujours occuper une place importante dans la répartition des missions des animateurs. De même la validation du DOCOB marin va permettre d'engager des missions directement liées aux milieux marins (poursuite voire développement des suivis en régie, contrats Natura 2000).

Enfin, il serait nécessaire de pouvoir réaliser et diffuser une plaquette de présentation des sites Natura 2000 « Camargue » pour pouvoir développer davantage le volet « Information, communication et sensibilisation ».